

Recommandations de l'ISAB 2021

Conseil d'administration du 7 juillet 2021
Pièce n°06

Synthèse de l'ISAB

Un soutien renouvelé au projet

L'ISAB a pris connaissance des **principales réalisations accomplies au cours de l'année 2020** malgré les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 : a) la mise en œuvre du premier budget de l'IP Paris ; b) la création de dix départements d'enseignement et de recherche ; c) le lancement d'une campagne de recrutement de masters et de doctorats ; d) la création de deux nouveaux centres interdisciplinaires : Hi! Paris et CIEDS ; e) la levée de 25M€ pour Hi! Paris et une nouvelle chaire ; f) l'ébauche du plan directeur du campus.

L'ISAB a souligné les progrès significatifs de l'Institut au cours des 12 derniers mois pour devenir une institution de premier rang à l'horizon 2030 **avec une stratégie appropriée pour renforcer ses activités de recherche** et note que les ambitions du projet continuent d'être saines et tournées vers l'avenir.

Le projet continue d'être un **élément clé permettant à la France d'être compétitive au niveau international en matière d'enseignement supérieur et de recherche et d'être à la pointe des technologies innovantes.**

IP Paris doit poursuivre énergiquement son objectif de **coordonner et d'intégrer 5 instituts précédemment indépendants en un seul institut**, l'Institut Polytechnique de Paris. Une **augmentation significative du budget dans un avenir proche** reste nécessaire pour répondre à l'ambition justifiée d'IP Paris et la transformer en réalité.

Recommandations principales de l'ISAB (1/2)

- **Poursuivre l'effort vers une structure de gouvernance totalement intégrée.** Se concentrer davantage sur un nombre plus restreint de partenaires de classe mondiale afin de ne pas diluer la marque.
- **Augmenter de manière significative le socle budgétaire de 3 à 5 % par an jusqu'en 2030.** Chercher des financements ad hoc (exemple du CIEDS) ; Définir un **plan de développement ambitieux coordonné avec les ONRs** ; Créer un **bureau de développement du *fund raising***.
- Poursuivre les efforts pour **développer des normes internationalement acceptées pour le processus de recrutement de la faculté d'IP Paris** avec un focus particulier sur l'établissement d'un système compétitif de titularisation pour attirer les jeunes talents académiques ; **Consacrer des efforts significatifs** à la mise en place d'un **système compétitif de Tenure Track** pour attirer les jeunes talents universitaires du monde entier ; **Favoriser la candidature et la nomination des femmes** (permanence, mentorat, garderies sur le campus, etc.) ; Fixer des **objectifs clairs en matière de promotion** et mettre en place **des comités appropriés**.
- **Poursuivre le développement de la GS** en s'efforçant d'attirer les meilleurs étudiants du monde entier ; **Encourager les étudiants de licence et de master d'IP Paris à poursuivre en doctorat à IP Paris** ; Continuer à adapter le programme des cycles ingénieur aux normes internationales ; **Poursuivre le développement du programme de formation continue et ExEd** avec en particulier le développement de collaborations avec les grandes écoles de commerce comme HEC et l'INSEAD.



Recommandations principales de l'ISAB (2/2)

- **Comprendre et documenter les leçons tirées de la crise sanitaire liée à la COVID-19** et les intégrer dans les activités d'enseignement et d'apprentissage à venir. Saisir les opportunités particulières pour **développer des collaborations académiques avec d'autres institutions** aussi bien au niveau de l'enseignement que de la recherche
- **Poursuivre le développement du plan directeur du campus** et définir les priorités pour les 3 prochaines années ; Etudier la possibilité de **financer les infrastructures** qui ont une valeur économique **avec des fonds privés et/ou spécialisés** ; faire appel à de généreux donateurs ; **inclure explicitement le concept de durabilité** dans le développement du plan directeur
- Mettre en place des **comités de recrutement communs avec HEC Paris** dans le cadre d'HI! Paris ; **Mettre à disposition de la communauté internationale**, sous réserve du mérite scientifique, **les installations laser** ; **Accélérer les travaux pour le développement d'un centre de Bio-sciences**, domaine stratégique pour IP Paris. Poursuivre les **développement d'infrastructures mutualisées avec l' UPSaclay**